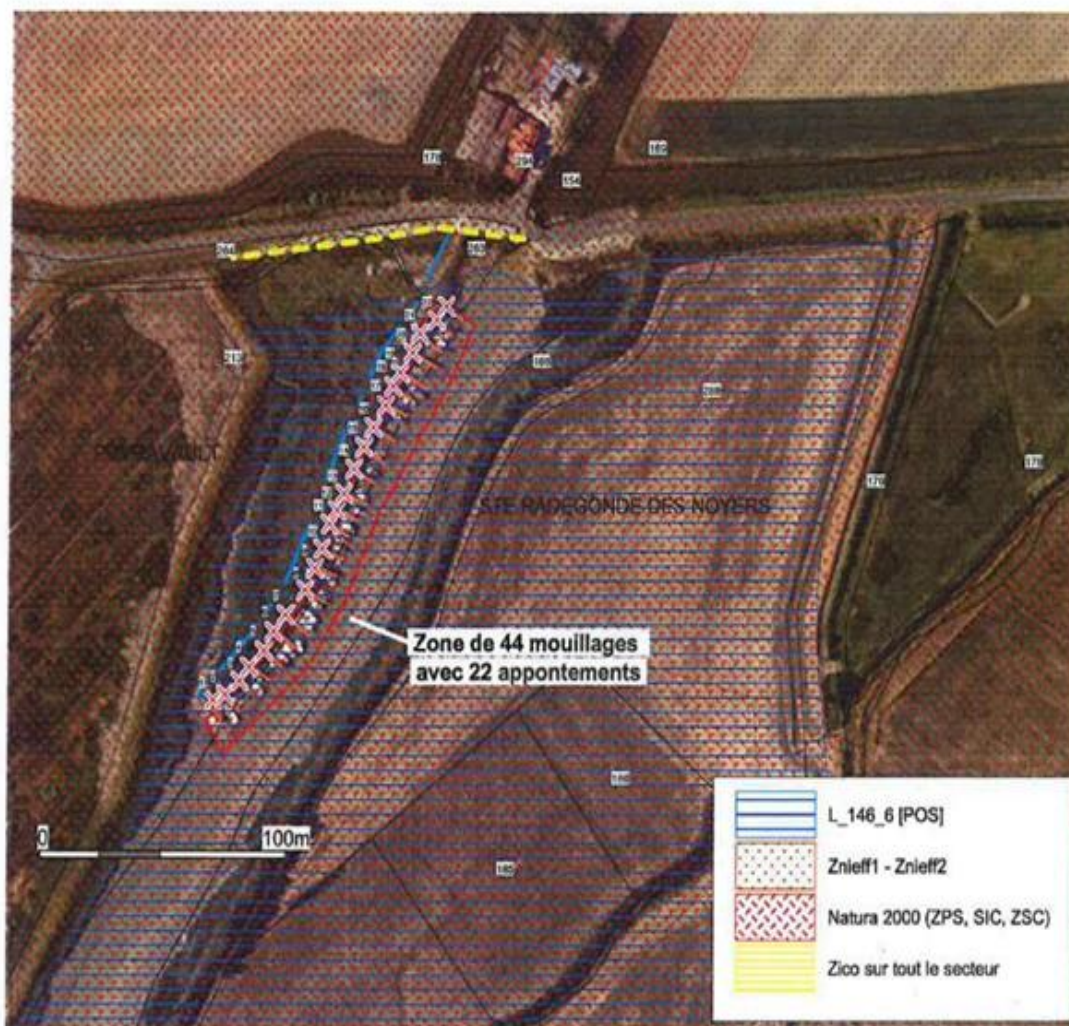


ANNEXE 7 : PLAN DE SITUATION AU SEIN D'UN SITE NATURA 2000

ZMEL au lieu-dit « porte de l'épine »

Commune de Puyravault



- digue de la Prise
- cheminement piétonnier, de 1,50 à 2 mètres de large maximum, réservé aux usagers de la zone, aménagé sur géotextile naturel, recouvert d'une couche de matériau coquillier concassé
- zone de 44 mouillages sur l'étier, comprenant 22 estacades en bois, sur une emprise de 3800 m² (190 m de long sur 20 m de large)